

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00244

Numéro SIREN : 512 434 176

Nom ou dénomination : SARL "A.D.S."

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2022 sous le numéro de dépôt 4546

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.D.S.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>11 ROUTE DE LYON 71100 SAINT-REMY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>51243417600016</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

38/72

Certifié conforme

Celleux

Celleux

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.D.S.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)			DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	212 790
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	160 921
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	390 211
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	157 600
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	51 303
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	73 362
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	29 115
	Dettes fiscales et sociales			DY	135 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	614
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	447 302	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	837 513	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	403 201	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

26006 - SARL A.D.S.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 837 512,97 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 160 920,75 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/03/2022 par les dirigeants..

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 ont constitué en 2020 un événement important de l'exercice. Conformément aux dispositions du PCG les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences. Toutefois, la société constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels de l'exercice 2021.

La société a bénéficié en 2020 d'un prêt garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 100.000 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France.

Les dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ultérieurs et les principes généraux ont été appliqués.

Modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les frais accessoires à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ; ils sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition net des escomptes de règlement obtenus.

Les coûts d'emprunt liés à l'acquisition des actifs éligibles ne sont pas incorporés dans le coût des immobilisations.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Les biens dont l'utilisation par l'entité est déterminable (utilisation limitée dans le temps) sont amortis selon le mode linéaire.

L'entité peut choisir de pratiquer un mode d'amortissement dégressif fiscal pour les immobilisations éligibles à ce mode d'amortissement ; dans ce cas, elle pratique un amortissement dérogatoire.

Les biens non décomposables sont amortis sur la durée d'usage (mesure simplificatrice des PME).

Si des immobilisations ont été décomposées, elles sont amorties sur la durée d'utilisation dans l'entité. Comme les amortissements déductibles fiscalement sont calculés sur la durée d'usage pour la structure, l'entité choisit de comptabiliser des amortissements dérogatoires pour maximiser son avantage fiscal.

ANNEXE

26006 - SARL A.D.S.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Immobilisations financières :

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes) ne sont pas incorporés dans le coût de l'immobilisation ; ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations financières :

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks & en-cours :

Stocks de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

En cours de production de biens ou de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

ANNEXE

26006 - SARL A.D.S.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse	SARL A.D.S. 11 ROUTE DE LYON 71100 SAINT-REMY	N° Siret	51243417600016
Activité (s) exercée (s)	Commerce de détail de quincaillerie, pei		

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	31 090			31 090
Total des immobilisations incorporelles	31 090			31 090
Terrains				
Constructions		1 920		1 920
Installations techniques, matériels & outillages	11 776	2 344		14 120
Installations générales agencements divers	93 091	9 248		102 339
Matériel de transport	34 967	40 447	14 124	61 289
Autres immobilisations corporelles	15 952	25 334	8 223	33 063
Total des immobilisations corporelles	155 786	79 293	22 347	212 731
Immobilisations financières	2 785			2 785
TOTAL GÉNÉRAL	189 661	79 293	22 347	246 606

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		1 090			1 090
Total des immobilisations incorporelles		1 090			1 090
Terrains					
Constructions			288		288
Inst. techniques, matériels & out.		3 388	2 968		6 356
Inst. générales agenc. divers		71 987	5 204		77 191
Matériel de transport		30 183	6 932	10 526	26 589
Autres immobilisations corporelles		6 518	3 182		9 700
Total des immobilisations corporelles		112 076	18 574	10 526	120 124
TOTAL GÉNÉRAL		113 166	18 574	10 526	121 214

ANNEXE

26006 - SARL A.D.S.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	2 770		2 770
Créances de l'actif circulant	89 571	89 571	
Charges constatées d'avance	3 420	3 420	
TOTAL GÉNÉRAL	95 761	92 991	2 770

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	157 600	113 499	44 101	
Fournisseurs et comptes rattachés	29 115	29 115		
Autres dettes	260 588	260 588		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	447 302	403 201	44 101	

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat (s) de crédit-bail	50 098

SARL "A.D.S."
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15 000 €
SIEGE SOCIAL : 11 ROUTE DE LYON
71100 SAINT-REMY

512.434.176 RCS CHALON SUR SAONE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 160 920,75 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux associés à titre de dividendes pour un montant de 30 000,00 €,
- au poste Autres réserves pour un montant de 130 920,75 €.

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 30,00 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

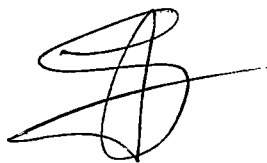
Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Certifié conforme
La Cogérance

Eric SANTIONI



Patrizia SANTIONI



Certifiés conformes